

Pour plus  
d'informations

## LA MAISON DES JOURNALISTES

35, rue Cauchy 75015 Paris  
Tél. 01 40 60 04 06  
projet.pjj@maisondesjournalistes.org

Suivez-nous sur :

[maisondesjournalistes.org](http://maisondesjournalistes.org)

[facebook : lamaisondesjournalistes](https://www.facebook.com/lamaisondesjournalistes)

[twitter : MDJournalistes](https://twitter.com/MDJournalistes)

[youtube.com/mdjparis](https://www.youtube.com/mdjparis)

[vimeo.com/MaisonDesJournalistes](https://www.vimeo.com/MaisonDesJournalistes)



Fidèle à l'article 19 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (ONU, 1948), la Maison des journalistes (MDJ), créée en 2002, s'emploie concrètement à défendre les principes qui fondent la Démocratie.

Installée à Paris, elle œuvre quotidiennement au profit de journalistes, femmes et hommes en exil. Sa mission consiste également à sensibiliser l'opinion, à commencer par les jeunes.

Les actions

- L'accueil et l'accompagnement de journalistes exilés contraints de fuir leurs pays respectifs.
- L'organisation de conférences-débats, notamment en direction des lycéens et des jeunes en difficulté, autour des thèmes de la liberté d'expression, de la citoyenneté et de la liberté de la presse.
- L'organisation d'événements autour de thématiques évoquées ci-dessus.

[www.maisondesjournalistes.org](http://www.maisondesjournalistes.org)



[www.culturecommunication.gouv.fr](http://www.culturecommunication.gouv.fr)



[www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)

## OPÉRATION



## Sensibilisation à la liberté d'expression et aux valeurs fondamentales



Un kit pédagogique innovant

Des rencontres avec des journalistes exilés



**Renvoyé Spécial PJJ est une opération organisée par la Maison des Journalistes (MDJ) en partenariat avec le Ministère de la Culture et de la Communication et le Ministère de la Justice.**

Il s'agit d'une action qui mobilise des jeunes sous protection judiciaire, des professionnels, ainsi que des référents et coordinateurs des deux Ministères autour d'un projet éducatif interactif.

Le but est de sensibiliser des jeunes sous protection judiciaire à la liberté d'expression, au parcours d'exil,

ainsi qu'à certaines valeurs fondamentales telles que la tolérance et la laïcité à partir d'une rencontre avec un journaliste réfugié politique en France.

Venus des quatre coins du monde, ces hommes et ces femmes peuvent témoigner des conditions de vie et de travail de leur pays souvent trop peu médiatisées.

Ce projet présente également une opportunité pour les jeunes de dialoguer avec ces journalistes réfugiés afin de mieux comprendre les réalités de l'exil et de leur pays.

## Renvoyé Spécial PJJ Un kit pédagogique innovant

**KIT PÉDAGOGIQUE**  
**RENOVYÉ SPÉCIAL PJJ**

L'accès au kit pédagogique de la MDJ est soumis à des conditions particulières dans le cadre d'un partenariat spécifique.

Username  
[input type="text"]

Mot de Passe  
[input type="password"]

Se souvenir de moi

Connexion →

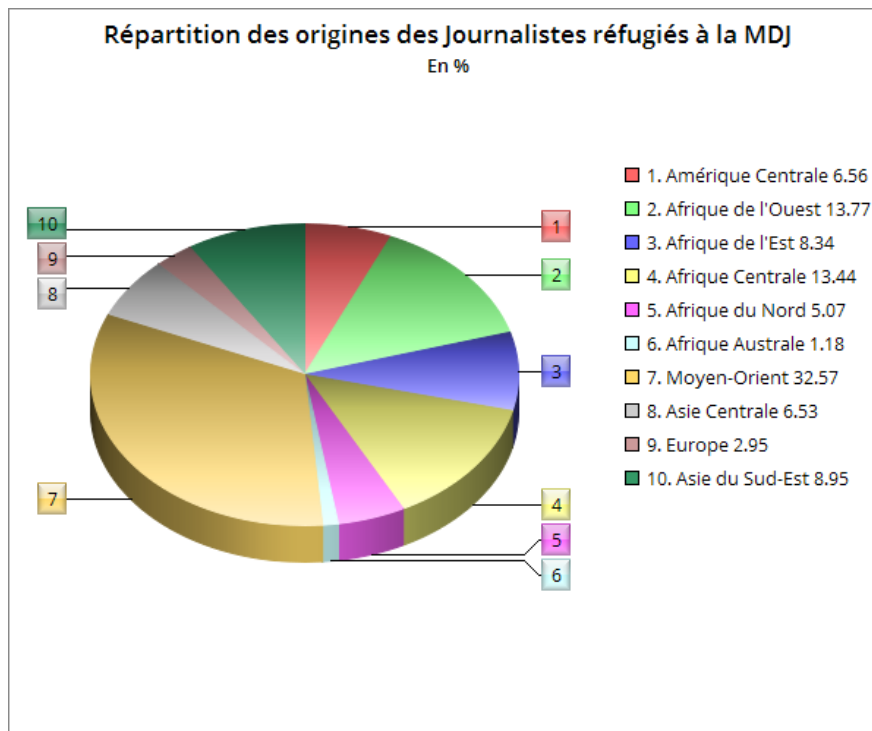
Un kit pédagogique est mis à disposition des formateurs et des jeunes. Il comprend des documents interactifs accessibles à partir du site internet de la Maison des journalistes ([www.maisondesjournalistes.org](http://www.maisondesjournalistes.org) : box rouge sur la page d'accueil, à droite: code d'accès à taper pour en afficher les outils) et des supports matériels (exposition, cartes de la situation de la presse, films documentaires etc). Tous ces outils permettront aux formateurs des structures de la PJJ d'ouvrir un dialogue constructif et objectif avec les jeunes sur des questions de société actuelles et sur la situation des journalistes dans le monde.

Cela sera également un moment de partage ludique dont la finalité est l'éveil de conscience citoyenne.

Trois thèmes y sont abordés :

1. Le journalisme et la liberté d'expression
2. La vie en exil
3. La tolérance et la laïcité

### Origines géographiques des journalistes exilés accueillis à la Maison des journalistes



### Des rencontres avec des journalistes exilés

Le responsable de la structure sélectionnée signe les conditions générales de participation à l'opération Renvoyé Spécial soumise par la MDJ.

→ La MDJ envoie le profil du journaliste intervenant au chargé de projet de la structure.

→ Les jeunes préparent la rencontre avec des professionnels en effectuant diverses recherches sur le pays du journaliste, son parcours d'exil et les thématiques retenues.

→ La MDJ planifie et prend en charge le déplacement du journaliste à partir des indications données par la structure.

→ Le responsable de la structure invite la presse locale à couvrir l'évènement.

→ La structure met à disposition le kit pédagogique et des supports audiovisuels pour une meilleure communication (carte du monde, vidéoprojecteur...)

→ Le journaliste fait une présentation d'une vingtaine de minutes avant de répondre aux questions des jeunes.

→ Les jeunes sont invités à prendre des notes tout au long de la rencontre afin de réaliser un dossier thématique qui sera défini par le professionnel.